

# Evolution des risques climatiques et audit de risques : accentuer la prévention - ARPR

**Code produit :** ARPR

**Niveau :** Expertise

**Modalité :** Presentiel

**Durée (en heure) :** 7.0

**Tarif :** 700,00 € HT

**Eligible DDA :** oui

**Public :**

Intermédiaires d'assurance et commerciaux

**Prérequis :**

Aucun

## Objectif

- Assimiler les conséquences de l'accroissement des phénomènes climatiques sur l'assurabilité des risques d'entreprises
- Maîtriser le régime des catastrophes naturelles et le fonctionnement du fonds Barnier
- Adopter de nouvelles pratiques de visites de risques en intégrant la prévention

## Programme de la formation

1. Evolution des risques climatiques et impacts sur l'assurance

- Enjeu et contraintes
- Impact sur la charge de sinistres
- 2. Régime des catastrophes naturelles et fonds Barnier
  - Définition et objectif du régime des catastrophes naturelles
  - Fonctionnement de l'indemnisation
  - Rôle du fonds Barnier
- 3. Visite de risques : évolution des pratiques
  - Anticipation de la sinistralité
  - Conseils de prévention personnalisés
  - Justification de garanties ou exclusions
  - Ambassadeur de la prévention
  - Interface entre l'assureur et l'exposition réelle
  - Compétences à renforcer : climat, cartographie, entretien technique
  - Coopération avec experts, collectivités, syndicats professionnels
- 4. Mesures spécifiques de prévention à recommander

## **Moyens d'évaluation**

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

## **Méthodes pédagogiques**

- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences
- Cas pratiques